

"Louange à Dieu ;

Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Cher peuple ;

C'est avec un sentiment de fierté que nous commémorons aujourd'hui le seizième anniversaire de la glorieuse Fête du Trône.

Cette célébration n'est pas qu'une simple occasion somme toute passagère. Elle est, plutôt, porteuse de fortes significations qui traduisent la profondeur des pactes de loyalisme et de fidélité scellés entre nous, et incarnent les liens d'allégeance qui t'unissent à ton Premier Serviteur et qui ne font que se renforcer et s'enraciner avec le temps.

Nous avons fait de cette commémoration une occasion annuelle pour marquer une pause et nous interroger sur les réalisations que le Maroc a accomplies et sur les défis qu'il affronte.

Je voudrais, à cette occasion, adresser mes remerciements à toutes les forces vives de la nation et à tous les acteurs qui se sont tenus à mes côtés dans l'effort collectif qui est engagé au service du citoyen.

Nous sommes également sensible à la contribution qu'ils apportent pour conforter le Maroc dans la position qui est la sienne et pour renforcer la confiance dont il est l'objet, surtout dans la conjoncture que traversent certains Etats de la région.

Mais je ne veux pas ici parler des seules réalisations, ni m'intéresser uniquement au bilan et aux chiffres.

Car, en effet, tout ce qui a été réalisé, nonobstant son importance, restera insuffisant pour notre pays tant qu'une frange de la société continue à souffrir des conditions pénibles de la vie, et tant qu'elle éprouve le sentiment d'être marginalisée, malgré tous les efforts déjà consentis.

Certes, c'est une catégorie qui est en passe de se rétrécir de plus en plus. Mais je tiens, néanmoins, à ce que tous les citoyens puissent profiter des richesses de la nation.

Comme je t'en ai fait le serment, je continuerai à travailler jusqu'au dernier souffle pour arriver à ce dessein. Car Notre ambition pour rendre heureux Notre peuple est sans limites.

Tout ce que vous vivez m'intéresse : ce qui vous atteint m'affecte aussi, ce qui vous apporte bonheur me réjouit également. Ce qui vous tracasse figure toujours en tête de mes préoccupations.

A partir de là, il est impératif de marquer une pause pour parvenir à des solutions nouvelles, aptes à permettre à cette catégorie sociale de se mettre au diapason et de s'intégrer dans la vie nationale.

C'est pourquoi Nous avons fait de la préservation de la dignité du citoyen la finalité de toutes les réformes politiques et sociales et de toutes les initiatives vouées au développement.

En effet, les institutions, si importantes soient-elles, ne sont pas une fin en soi. De même, la croissance économique n'aura aucun sens si elle ne se traduit pas par l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

En dépit des progrès réalisés par notre pays, ce qui me désole, c'est cette situation de précarité que vivent certains de nos concitoyens dans les régions éloignées et enclavées, surtout sur les sommets de l'Atlas et du Rif, les zones sahariennes arides et les oasis, ainsi que certains villages dans les plaines et sur les côtes.

Nous avons conscience de l'ampleur du déficit qui s'est accumulé depuis des décennies dans ces régions, malgré toutes les initiatives et tous les efforts qui ont été déployés.

C'est pourquoi, dès que Nous avons assumé la mission d'assurer la direction, cher peuple, Nous avons fait le serment devant Dieu de n'épargner aucun effort pour améliorer le sort des populations de ces régions, et atténuer leurs souffrances.

Aussi, et pour consolider les initiatives déjà mises en chantier, avons-Nous décidé de charger le ministre de l'Intérieur, qui exerce l'autorité tutélaire sur les collectivités territoriales, de mener une étude de terrain globale, pour cerner les besoins de chaque Douar et de chaque région, en termes d'infrastructures et de services sociaux de base, tant dans les domaines de l'enseignement et de la santé, qu'en ce qui concerne l'eau, l'électricité, les routes rurales, etc.

Cette étude a porté sur toutes les régions du Royaume. Elle a permis d'identifier plus de 29 mille Douars, dans 1272 communes, souffrant d'un tel déficit. Les régions et les domaines concernés ont été répertoriés par ordre de priorité.

De même qu'ont été examinés environ 20 800 projets, dédiés à plus de 12 millions de citoyens, vivant dans plus de 24 mille Douars, avec un budget global de 50 milliards de dirhams environ.

Afin de garantir le succès d'un chantier social aussi ambitieux, Nous invitons le gouvernement à établir un plan d'action intégré, fondé sur le partenariat entre les différents départements ministériels et les

institutions concernées, en vue de trouver les moyens de financement des projets et de définir un échéancier précis pour leur mise en œuvre.

Ces projets pourront être intégrés à l'Initiative Nationale pour le Développement Humain dans sa nouvelle approche, et s'insérer dans les futurs programmes des Conseils régionaux et locaux, qui disposent désormais de ressources importantes et de larges compétences.

La régionalisation que Nous appelons de Nos vœux doit reposer sur un effort soutenu et imaginatif permettant de trouver des solutions adaptées à chaque région, selon ses spécificités et ses ressources, et en fonction des opportunités d'emploi qu'elle peut apporter, et des difficultés qu'elle rencontre en matière de développement.

La Région doit constituer un pôle de développement intégré, dans le cadre d'un équilibre et d'une complémentarité entre ses zones, ses villes et ses villages, de telle sorte qu'elle contribue à endiguer le mouvement d'exode vers les villes.

Cher peuple,.

L'attention portée à la situation de nos concitoyens ne se limite pas aux seules populations du monde rural et aux zones éloignées ou difficiles d'accès. Elle vise également la promotion des zones marginales et des quartiers anarchiques en périphérie urbaine.

C'est pourquoi nous avons concentré les projets de l'INDH sur la lutte contre les déficits qui y ont été relevés.

Nous avons également engagé le gouvernement à accorder plus d'importance aux politiques sociales.

Mais l'intérêt que Nous portons à la situation de nos citoyens de l'intérieur n'a d'égal que Notre volonté de veiller sur les intérêts de nos enfants résidant à l'étranger, de consolider leurs attaches identitaires et de les mettre en capacité d'apporter leur concours au développement de leur patrie.

Au cours de mes visites à l'étranger et de mes rencontres au Royaume avec des membres de notre communauté à l'étranger, j'ai eu l'occasion de prendre la mesure de leurs préoccupations réelles et de leurs aspirations légitimes.

Nous pensions qu'ils affrontaient des difficultés uniquement à l'intérieur du Maroc. Or nombre d'entre eux se plaignent également d'une série de problèmes dans leurs relations avec les missions consulaires marocaines à l'étranger.

En effet, certains consuls, et non tous - Dieu merci - au lieu de remplir leur mission comme il se doit, se préoccupent plutôt de leurs affaires personnelles ou de politique.

Certains membres de la communauté m'ont fait part de leur mécontentement du mauvais traitement qui leur est réservé par certains consulats, ainsi que de la faiblesse des prestations qu'ils leur fournissent, tant pour ce qui concerne la qualité de ces services, que pour ce qui est du respect des délais ou de certaines entraves administratives.

Nous attirons donc l'attention du ministre des Affaires Etrangères sur la nécessité de s'employer avec toute la fermeté requise à mettre fin aux dysfonctionnements et autres problèmes que connaissent certains consulats.

Il faut, d'une part, relever de ses fonctions quiconque a été reconnu coupable de négligence, de dédain pour les intérêts des membres de la communauté, ou de mauvais traitement à leur égard.

D'autre part, il faut veiller à choisir les consuls parmi ceux qui remplissent les conditions requises de compétence, de responsabilité et de dévouement au service de nos enfants à l'étranger.

Les membres de notre communauté sont encore plus désappointés lorsqu'ils font des comparaisons entre, d'une part, le niveau des prestations fournies par les services administratifs et sociaux des pays de résidence, et l'accueil qui leur est réservé, et, d'autre part, le traitement dont ils sont l'objet à l'intérieur de ces missions consulaires nationales.

S'ils n'arrivent pas à régler leurs affaires, au moins devraient-ils être bien accueillis et traités avec courtoisie et respect.

Ainsi, par exemple, ils subissent des lenteurs dans l'enregistrement des noms à l'état civil ou la rectification des erreurs, avec tout ce que cela implique en perte de temps et en coûts financiers.

S'agissant du choix des noms également, il appartient à la Haute commission de l'état civil de s'atteler à trouver des solutions raisonnables aux cas qui lui sont soumis, en faisant preuve de souplesse et de compréhension. De même, il faut mettre un terme aux pressions qu'ils subissent parfois pour se voir imposer certains noms.

Le même impératif s'impose pour régler les problèmes de lenteur et de complexité des procédures de renouvellement et de légalisation des documents officiels.

Il faudrait, de manière générale, améliorer le contact et la communication avec les membres de la communauté à l'étranger, rapprocher les prestations qui leur sont destinées, simplifier et moderniser les procédures, respecter leur dignité et préserver leurs droits.

S'agissant des problèmes que rencontrent certains immigrés à leur retour dans la patrie, Nous réaffirmons la nécessité de faire montre de la plus grande fermeté à l'égard de quiconque s'avise d'abuser de leurs intérêts ou d'exploiter leur situation.

En dépit de toutes les difficultés qu'ils rencontrent, Nous notons avec satisfaction le nombre croissant de ceux, parmi eux, qui rentrent chaque année pour visiter leur pays et revoir les leurs.

C'est pourquoi Nous ne cessons d'exprimer Notre fierté devant tant d'amour qu'ils portent à leur patrie, ainsi que Notre volonté de veiller à la protection de leurs intérêts.

Afin de conforter la participation des Marocains de l'étranger à la vie nationale, Nous appelons à la mise en œuvre des dispositions de la Constitution relatives à l'intégration de leurs représentants dans les institutions consultatives et les instances de gouvernance et de démocratie participative.

De même, Nous réitérons Notre appel pour élaborer une stratégie intégrée, fondée sur la synergie et la coordination entre les institutions nationales ayant compétence en matière de migration, et pour rendre ces institutions plus efficaces au service des intérêts des Marocains de l'étranger. Ceci implique notamment la nécessité de se prévaloir de l'expérience et du savoir-faire accumulés par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, en vue de mettre en place un Conseil qui réponde aux aspirations de nos enfants à l'étranger.

Cher peuple,

Dans le contexte des réformes que Nous mettons en œuvre au service du citoyen, la réforme de l'enseignement est à la base du développement. Elle est la clef de l'ouverture et de la promotion sociale, le gage de protection de l'individu et de la collectivité contre les fléaux de l'ignorance et de la pauvreté, et les démons de l'extrémisme et de l'ostracisme.

Voilà pourquoi Nous n'avons cessé de plaider pour une réforme substantielle de ce secteur vital, de sorte à réhabiliter l'école marocaine et à la rendre apte à remplir comme il se doit la mission qui est la sienne en matière d'éducation et de développement.

Aussi avons-Nous confié au Conseil supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche scientifique le soin d'évaluer l'état d'exécution de la Charte nationale de l'éducation et de la formation, et de dégager une vision stratégique globale pour la réforme du système éducatif dans notre pays.

Pour bien comprendre en quoi consiste la réforme, Nous posons cette question : est-ce que l'enseignement que reçoivent nos enfants aujourd'hui dans les écoles publiques est capable de garantir leur avenir ?

Ici, il faut faire preuve de sérieux et de réalisme, et s'adresser aux Marocains en toute franchise en leur demandant : pourquoi sont-ils si nombreux à inscrire leurs enfants dans les établissements des missions étrangères et les écoles privées, malgré leurs coûts exorbitants ?

La réponse est claire: c'est parce qu'ils cherchent un enseignement ouvert et de qualité, fondé sur l'esprit critique et l'apprentissage des langues, un enseignement qui permette à leurs enfants d'accéder au marché du travail et de s'insérer dans la vie active.

Or, contrairement à ce que prétendent certains, l'ouverture sur les langues et les autres cultures, ne portera aucunement atteinte à l'identité nationale. Bien au contraire, elle contribuera à l'enrichir, d'autant plus que l'identité marocaine est, grâce à Dieu, séculaire et bien enracinée, et qu'elle se distingue par la diversité de ses composantes qui s'étendent de l'Europe jusqu'aux profondeurs de l'Afrique.

Même si j'ai étudié dans une école marocaine suivant les programmes et les cursus de l'enseignement public, je n'ai aucun problème avec les langues étrangères.

La Constitution, qui a été votée par les Marocains, appelle à l'apprentissage et la maîtrise des langues étrangères en ce qu'elles sont des moyens de communication, d'insertion dans la société de la connaissance et d'ouverture sur l'esprit du temps.

Par ailleurs, les étrangers reconnaissent la capacité des Marocains à maîtriser avec brio différentes langues.

Aussi, la réforme de l'enseignement doit se départir de tout égoïsme et de tous calculs politiques qui hypothèquent l'avenir des générations montantes, sous prétexte de protéger l'identité.

En effet, l'avenir de tout le Maroc reste tributaire du niveau de l'enseignement que nous offrons à nos enfants.

Partant de là, la réforme de l'enseignement doit viser au premier chef à permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances et les habiletés et de maîtriser les langues nationales et étrangères, notamment dans les filières scientifiques et techniques qui ouvrent les portes de l'insertion sociale.

La réforme souhaitée ne pourra être cohérente que si l'on s'affranchit du complexe qui fait penser que le baccalauréat est une question de vie ou de mort pour l'élève et sa famille, et que celui ou celle qui ne l'obtient pas n'a pas d'avenir.

Bien évidemment, certains citoyens ne veulent pas s'orienter vers la formation professionnelle car, pour eux, cette filière les dévalorise et n'est utile que pour les petits métiers. Mieux encore, ils y voient un refuge pour ceux qui n'ont pas réussi leurs études.

Nous devons, donc, aller vers eux pour changer cette opinion négative et leur expliquer que l'individu peut s'élever et réussir sa vie sans l'obtention du baccalauréat.

Nous devons également œuvrer avec le plus grand réalisme à les insérer dans la dynamique que connaît ce secteur.

Les Marocains n'aspirent qu'à être rassurés sur l'avenir de leurs enfants en ayant la certitude que ces derniers bénéficient d'une formation propre à leur ouvrir les portes du marché de l'emploi.

Etant donné que la formation professionnelle est devenue aujourd'hui la clé de voûte dans tous les secteurs de développement, on devrait passer de l'enseignement académique classique à une double formation garantissant aux jeunes la possibilité d'obtenir un emploi.

Dans ce cadre, il faut renforcer les instituts de formation aux différentes filières, notamment les nouvelles technologies, l'industrie automobile, l'aéronautique, les professions médicales, l'agriculture, le tourisme, le bâtiment et bien d'autres.

Parallèlement à cela, il faut assurer une formation professionnelle renouvelée et de haute qualité, plus particulièrement dans les filières qui nécessitent des études supérieures.

Un motif de satisfaction : le niveau honorable auquel les Marocains se sont hissés dans les différentes branches scientifiques.

Ceci a permis à notre pays de disposer d'une main d'œuvre hautement qualifiée et apte à travailler au sein des différentes entreprises mondiales, plus spécifiquement celles qui choisissent le Maroc pour élargir leurs investissements et étendre leur rayonnement.

Afin d'assurer le succès de la réforme dans sa portée stratégique, chacun doit se l'approprier et s'impliquer sérieusement dans sa mise en œuvre.

En outre, Nous appelons à l'élaboration de cette réforme dans le cadre d'un contrat national contraignant, et ce, à travers l'adoption d'une loi-cadre cernant la vision à long terme et mettant fin à l'interminable cercle vicieux de la réforme de la réforme.

Cher peuple ;

Si la politique intérieure de notre pays a pour vocation essentielle de servir le citoyen, sa politique extérieure vise, quant à elle, à être au service des intérêts supérieurs de la nation.

A cet effet, Nous nous sommes attelé à revoir le style et les orientations de l'action diplomatique nationale, tout en demeurant attaché aux principes immuables sur lesquels le Maroc s'appuie dans ses relations extérieures, à savoir rigueur, solidarité et crédibilité.

Cette orientation est venue dans le sillage de l'évolution et de l'arrivée à maturité du modèle marocain et aussi pour accompagner les mutations régionales et internationales accélérées, en mettant à profit les opportunités ouvertes par ces transformations et en relevant les défis qu'elles posent.

Pour ce qui est de la rigueur, le Maroc, en tant que partenaire responsable et fidèle à ses engagements internationaux, ne ménagera aucun effort pour défendre ses intérêts supérieurs.

Il ne permettra jamais qu'on empiète sur sa souveraineté, son intégrité territoriale et son projet de société. Tout comme il ne tolérera aucune atteinte à ses institutions ou à la dignité de ses citoyens.

Concernant la question de notre intégrité territoriale, Nous avons défini, dans Notre Discours de la Marche Verte, de façon claire et franche, les principes et les référentiels devant servir de base pour traiter l'affaire du Sahara Marocain aux niveaux interne et international.

Les développements advenus dans l'affaire du Sahara ont démontré la justesse de notre position au niveau onusien et la sincérité de nos orientations au niveau national. C'est ainsi, en effet, que sera lancée, par la grâce de Dieu, la mise en œuvre de la régionalisation avancée et du modèle de développement des provinces du Sud du Royaume.

Or cela ne signifie pas que nous avons clos ce dossier. Au contraire, chacun doit rester vigilant et mobilisé pour contrecarrer les manœuvres



des adversaires et s'opposer à toute déviation susceptible de se produire dans le processus de règlement onusien.

S'agissant de la solidarité, le Maroc suit une approche diplomatique stratégique visant à consolider une coopération sud-sud efficace, notamment avec les pays africains frères.

A cet égard, les visites que Nous avons effectuées dans nombre de pays du continent Nous ont permis de développer un modèle de coopération économique mutuellement bénéfique, et d'améliorer les conditions de vie du citoyen africain.

Fidèle à ses appartenances arabe et islamique, le Royaume s'est engagé dans les coalitions arabes de lutte contre le terrorisme et pour le rétablissement de la légitimité au Yémen; alliances auxquelles a appelé Notre très cher Frère, le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Selmane Ibn Abdulaziz Al-Saoud, outre la volonté de soutenir nos frères et partenaires stratégiques arabes.

Dans ce cadre, Nous réaffirmons l'importance de trouver des solutions aux situations qui sévissent au Yémen, en Syrie, en Irak et en Libye, sur la base du dialogue, de l'implication de leurs peuples respectifs dans toutes leurs composantes et du respect de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale. C'est, justement, l'objectif que le Maroc œuvre à réaliser en abritant les négociations de Skhirate pour le règlement de la crise libyenne.

Malgré le contexte difficile que traverse la région arabe en raison de la multiplication des bandes de l'extrémisme et du terrorisme, la question palestinienne demeure au cœur de la paix au Moyen-Orient.

Là, Nous réaffirmons, en Notre qualité de Roi du Maroc et Président du Comité Al-Qods, notre soutien constant à nos frères palestiniens, direction et peuple, pour recouvrer leurs droits légitimes et établir l'Etat palestinien indépendant sur les frontières de 1967, avec pour capitale Jérusalem-Est.

Quant à la crédibilité de notre action diplomatique, elle est illustrée à travers les relations de partenariat qui nous unissent à un ensemble de regroupements et de pays amis.

Dans le cadre de son insertion au sein de son environnement euro-méditerranéen, le Maroc continue à œuvrer au développement des partenariats qui le lient aux pays de l'Union européenne.

A cet égard, Nous veillons à renforcer le partenariat exceptionnel avec la France, en collaboration avec Son Excellence, le Président François Hollande.

Nous travaillons également à nous prévaloir des liens d'amitié avec Sa Majesté le Roi Felipe VI pour renforcer davantage les relations de coopération et de bon voisinage avec l'Espagne; outre notre engagement à développer les rapports d'une coopération fructueuse avec le reste des pays européens.

En tant que partenaire stratégique de l'Europe, le Maroc appelle à la mise en place d'un partenariat équilibré et équitable transcendant les intérêts conjoncturels étriqués.

Nous sommes également soucieux de développer notre partenariat stratégique avec les Etats Unis, qui repose sur les valeurs et les principes auxquels croient nos deux peuples amis.

Dans le cadre de la diversification de ses relations, Nous réitérons l'engagement du Maroc à approfondir et enrichir le partenariat qui le lie respectivement à la Russie et à la Chine.

Dans le même ordre d'idées, Nous nous employons à ouvrir de plus larges perspectives devant les relations de coopération avec les pays d'Amérique latine et les pays asiatiques.

La crédibilité de notre pays s'exprime à travers son engagement constructif concernant les différentes problématiques et questions qui préoccupent la communauté internationale.

Les forums abrités par le Maroc sur les questions des droits de l'Homme, de l'immigration, du leadership des affaires, de la lutte anti-terroriste et des changements climatiques, sont autant de manifestations qui témoignent de la confiance et de la crédibilité dont notre pays jouit à l'échelle internationale.

Par ailleurs, les réponses apportées par notre pays pour traiter ces questions planétaires constituent une contribution qualitative aux efforts internationaux visant à leur trouver des solutions objectives.

Cher peuple,.

Notre doctrine pour l'exercice du pouvoir consiste essentiellement à servir le citoyen, à sanctuariser son identité, à préserver sa dignité et à être constructivement réceptif à ses aspirations légitimes.

Partant du pacte scellé entre nous, ton Premier Serviteur veillera toujours à poursuivre le travail collectif engagé en faveur du Maroc de l'unité, du développement, et de l'égalité en termes de droits et d'obligations et d'accès aux ressources du pays.

Nous saisissons cette occasion pour rendre hommage aux Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, aux Forces Auxiliaires, à la Sûreté nationale et à la Protection civile pour leurs efforts dans la préservation de la sécurité et de l'intégrité des citoyens, et leur dévouement dans la défense de l'intégrité et la stabilité de la nation.

Il n'y a rien de mieux pour conclure le Discours que Je t'adresse, cher peuple, que de te rappeler la nécessité de préserver l'héritage précieux que nos ancêtres nous ont légué, à savoir l'identité marocaine authentique qu'on nous envie.

En effet, il est de ton devoir patriotique et religieux de protéger ton identité et de demeurer attaché au rite sunnite malékite que les Marocains se sont choisis de bon gré et transmis de père en fils.

N'oublie pas ce pour quoi les Marocains se sont sacrifiés pendant les première et seconde guerres mondiales et partout dans le monde, et la raison pour laquelle a été exilé Notre Vénéré Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait son âme.

C'était précisément pour faire triompher les valeurs spirituelles et humaines auxquelles nous croyons tous. Tout comme aujourd'hui, nous luttons contre l'extrémisme et le terrorisme.

Y a-t-il une raison pour que nous renoncions à nos traditions et à nos valeurs civilisationnelles marquées du sceau de la tolérance et de la modération, et que nous embrassions des doctrines étrangères à notre éducation et à notre morale ?

Evidemment non. Donc, ne permets à personne venu d'ailleurs de te donner des leçons sur ta religion et n'accepte l'incitation de personne à suivre un rite ou une doctrine originaire de l'Est ou de l'Ouest, du Nord ou du Sud, et ce, indépendamment de mon respect pour toutes les religions célestes et les doctrines qui s'y rattachent.

Tu dois récuser tous les facteurs de division et avoir à cœur, comme à ton habitude, de préserver l'unité de ton rite et de tes symboles sacrés, et rester ferme sur tes principes et fier de ta religion et de ton appartenance à la patrie.

Le Très-Haut a dit : Mangez ce que votre Seigneur vous a accordé et soyez reconnaissants envers lui : Voici un excellent pays et un Seigneur qui pardonne: Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".